

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC-9015 **Groupe :** 30
Titre : Atelier méthodologique de recherche doctorale
Session : Hiver 2020
Professeure : Marie Nathalie LeBlanc
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3384
Bureau : A-5130
Courriel : leblanc.marie-nathalie@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.



SOC 9015- Atelier méthodologique de recherche doctorale

Hiver 2020

Prof. Marie Nathalie LeBlanc

Horaire : mercredi, 9 :30- 12 :30

DESCRIPTEUR

Par une approche réflexive et critique sur la construction d'une problématique de recherche, l'atelier vise à favoriser le démarrage du projet de thèse. Reprenant et approfondissant les connaissances méthodologiques et épistémologiques des étudiantEs, l'atelier fait une large part aux préoccupations des étudiantEs : question de recherche, revue de la littérature, problématique, objectifs de recherche, délimitation théorique du sujet, opérationnalisation méthodologique, enjeux éthiques, etc.

OBJECTIFS

Ce séminaire a pour objectif général de donner les grandes lignes d'une démarche de recherche en sociologie en mettant de l'avant les principales étapes du processus de recherche dans le but de favoriser le démarrage du projet de thèse. Ces étapes de la recherche sont présentées, discutées et examinées afin que les étudiantEs puissent directement les expérimenter sur leurs propres sujets de doctorat. Les étapes de la recherche incluent la question de départ, la recension et l'analyse des écrits, la problématique (incluant les objectifs de la recherche), la question de recherche, le cadre conceptuel, l'opérationnalisation et le devis de recherche, l'écriture (incluant sa dimension créative), la réflexivité et l'éthique de la recherche.

Un autre objectif de ce séminaire est d'opérer, à travers des lectures théoriques, un décentrement et une ouverture par rapport au langage de la sociologie, en découvrant d'autres approches et raisonnements, pour revenir ensuite vers les objets disciplinaires avec un questionnement renforcé. Dans ce but, le séminaire s'appuie sur des textes issus de disciplines différentes mais qui présentent de fortes proximités avec le questionnement sociologique, notamment la théorie littéraire, l'histoire, l'anthropologie, et la philosophie.

Dans cette perspective, les questions relatives aux implications du récit sociologique sont abordées, à savoir l'auteurE écrit à partir de quels positionnements, comment écrit-ils/elles? Quelles sont ressources du récit sociologique et comment sont-elles mobilisées dans l'écriture de la thèse? Quelles sont les différentes formes de récits sociologiques quelles sont leurs apports et leurs limites? Comment peut-on envisager les liens entre faits sociaux, créativité/imagination et écriture?

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce séminaire de doctorat se centre sur les travaux des étudiantes. Il examine les travaux des étudiantEs à l'aide de lecture et de discussion. Chaque étudiantE doit présenter ses propres travaux et commenter ceux de leurs collègues. Les présentations et les discussions sont appuyées par la lecture de textes théoriques, méthodologiques et empiriques.

Ce séminaire demande de lire à un rythme soutenu. Les lectures incluent des textes obligatoires et les lectures personnelles dans le cadre du sujet de doctorat.

Les ateliers d'écriture nécessitent un effort de décentrement « académique » et d'imagination sociologique.

Le travail personnel est important, car les étudiants construisent un pré-projet de doctorat pour la fin de la session.

Il s'agit d'un atelier de méthodologie et non d'un cours classique. Les présentations magistrales sont fortement réduites. Les explications de ce qui est attendu dans les différents exercices sont données sous forme de fiches synthétiques rédigées par la professeure et remises deux semaines avant chaque exercice.

ÉVALUATION

L'évaluation suit le processus de recherche, elle est donc basée, d'une part, sur de « courts » travaux durant la session et une présentation finale qui les récapitule à la fin de la session, et, d'autre part, sur les séminaires et ateliers théoriques et pratiques.

I. Exercices à présenter en classe et à rendre par écrit (travaux courts): **55 points**

- Thème de recherche et question de départ (300 mots), 15 janvier (à remettre sur Moodle le 13 janvier avant 17:00): 5 points
- Cartographie de la recension des écrits (1000 mots & bibliographie), 5 février (à remettre sur Moodle le 3 février avant 17:00) : 10 points
- Problématique (600 mots & bibliographie), 19 février (à remettre sur Moodle le 17 février avant 17:00): 10 points
- Cadre conceptuel (incluant la revue de la littérature pertinente) (600 mots & bibliographie), 11 mars (à remettre sur Moodle le 9 mars avant 17:00): 10 points

- Enjeux éthiques et positionnement (600 mots & bibliographie), 18 mars (à remettre sur Moodle le 16 mars avant 17:00): 10 points
- Méthodologie et devis de recherche (600 mots + bibliographie), 1er avril (à remettre sur Moodle le 30 mars avant 17:00): 10 points

II. Présentation finale : **20 points**

Présentation orale devant jury d'un pré-projet constitué des 6 exercices effectués et reformulés à l'aune des commentaires reçus, 15 avril en classe

III. Implication dans les ateliers (6 ateliers): **10 points**

IV. Participation aux discussions (lectures et présentation des collègues): **15 points**

LECTURES OBLIGATOIRES

Les lectures obligatoires sont accessibles sur le site Moodle du cours.

DÉROULEMENT DES SÉANCES

Semaine 1: mercredi 8 janvier (9:30-12:30)

- Présentation du séminaire (démarche théorique et pédagogique)
- Présentation du plan de cours et de l'évaluation
- Explication du travail en binômes tournants
- Présentation des étudiants (sujets de doctorat, attentes)
- Atelier: Que fait le sociologue?

Semaine 2 : mercredi 15 janvier (9 :30-12 :30) : Le cadrage de la recherche

- Discussion: lectures
- Atelier: demandes de subvention/projets de recherche subventionnés
- 1^{er} travail court: thème de recherche et question de départ

Semaine 3 : mercredi 22 janvier (9 :30-12 :30): Empathie, imagination et spéculation

- Discussion: lectures
- Atelier d'écriture: le positionnement au pluriel

Semaine 4 : mercredi 29 janvier (9 :30-12 :30): Les bibliothèques : la sociologie et ses autres

- Discussion: lectures
- Atelier: "mon article préféré"

Semaine 5 : mercredi 5 février (9 :30-12 :30) : Recension des écrits

- 2^e travail court : Cartographie de la recension des écrits

Semaine 6 : mercredi 12 février (9 :30-12 :30) : Problématiser

- Discussion: lectures
- Atelier d'écriture: problématiser par les titres

Semaine 7 : mercredi 19 février (9 :30-12 :30) : La problématique

- 3^e travail court: La problématique

Semaines 8 : semaine de relâche

Semaine 9 : mercredi 4 mars (10 :00 - 12 :00 & 12 :30-14 :00) : L'éthique de la recherche

- présentation sur l'éthique de la recherche à l'UQAM
- conférenciers invités (12:30 à 14:00)

Semaine 10 : mercredi le 11 mars: Cadre conceptuel

- 4^e travail court: mon cadre conceptuel/mon approche théorique

Semaine 11 : mercredi le 18 mars : Enjeux éthiques et positionnements

- 5^e travail court: les enjeux éthiques et mon positionnement

Semaine 12 : mercredi le 25 mars (9 :30 – 12 :30): suivi individualisé (sur rdv)

Semaine 13 : mercredi le 1^{er} avril (9 :30 – 12 :00): Méthodologie et devis de recherche

- 6^e travail court: ma méthodologie et mon devis de recherche

Semaine 14 : mercredi le 8 avril (9 :30-12 :30) : suivi individualisé (sur rdv)

Semaine 15 : mercredi le 15 avril (9 :30 - ...) : Présentation finale des travaux de session devant jury

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat>